# **LES HORAIRES DU RÉSEAU**

**ARAGON** 

mar.: 10h00 - 18h30

ven.: 10h00 - 18h30

2024 - 2025

**GUIDE** 

**PRATIQUE** 

webmedia@lemans.fr tél. 02 43 47 48 74

mer.: 10h00 - 18h30

sam.: 10h00 - 18h

ieu.: 13h30 - 18h30

) L'espace Jeunesse est ouvert tous les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 18h30 et en continu les mercredis et samedis hors vacances scolaires.

) L'espace Patrimoine est ouvert du mardi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 14h à 18h.

#### **SAULNIÈRES**

mediatheque.saulnieres@lemans.fr

tél. 02 43 14 55 20

mar.: 14h00 - 18h30

ven.: 14h00 - 17h

**ESPAL** 

mer.: 10h00 - 12h30

sam.: 10h00 - 12h30

mediatheque.lespal@lemans.fr tél. 02 43 47 39 97

14h00 - 18h30

14h00 - 18h

**SUD** 

jeu.: fermée

mediatheque.sud@lemans.fr tél. 02 43 47 40 23

mar.: 16h00 - 18h30

ven.: 14h00 - 17h sam.: 14h00 - 18h

**VERGERS** 

mediatheque.vergers@lemans.fr

tél. 02 43 84 39 43

mer.: 10h00 - 12h30

14h00 - 18h30

jeu.: fermée

### **BIBLIOTHÈQUE-RELAIS JEAN-MOULIN**

\$\infty\$ 02 43 47 48 64 \textbf{\textit{\textbf{m}}} media.jmoulin@lemans.fr

Mercredi: 10h - 12h30 et 14h - 18h

Samedi: un samedi sur deux (calendrier communiqué par téléphone)

#### **BIBLIOTHÈQUE-RELAIS PIERRE-GUÉDOU**

**43** 85 16 61

Mercredi: 9h - 12h et 13h30 - 18h

Lundi au vendred (vacances scolaires): 9h - 12h et 13h30 - 17h30

ATTENTION : en période estivale, le réseau des médiathèques adapte ses horaires !







**b** 









GRAND MORT

**LA GRATUITÉ** 

**POUR TOUS** 



#### Une pièce d'identité

Carte d'identité, passeport, carte de séjour, carte vitale avec photo, permis de conduire, livret de famille ou carte famille nombreuse.

# Une fiche d'inscription à remplir

- ) Pour les moins de 15 ans
- une fiche d'inscription spécifique doit être remplie et la présence d'un responsable légal est obligatoire au moment de l'inscription.
- ) Pour les plus de 15 ans jusqu'à 18 ans la fiche d'inscription peut être remplie par le jeune mais doit être signée par un responsable légal.
- ) Pour les personnes hébergées en structure d'accueil

le bordereau d'inscription doit être accompagné d'un courrier de demande de carte lecteur signé par le directeur de la structure accueillante.

# Pour s'abonner à l'espace Lire autrement

Consultez les conditions d'inscription du guide Lire autrement, disponible au bureau accueil informations.

# Vous souhaitez utiliser uniquement l'espace multimédia ?

Présentez-vous au bureau des inscriptions avec une pièce d'identité pour bénéficier de l'abonnement web.

#### J'EMPRUNTE

#### **ET JE VEILLE**



Jusqu'à **12 documents** sur l'ensemble du réseau pour une durée de **28 jours** avec une prolongation possible de **14 jours** (avant la date de retour) s'ils ne sont pas réservés.

Votre carte d'abonné est indispensable pour tout emprunt. En cas de retard, votre carte sera bloquée. En cas de perte, votre nouvelle carte sera payante.



Vous êtes responsable des documents que vous empruntez. N'hésitez pas à signaler toute anomalie avant emprunt. Tout document perdu ou détérioré devra être prioritairement remplacé ou, à défaut, remboursé.

Modalités de paiement en cas de remboursement de document : espèces, CB ou chèque à l'ordre du Trésor public.

# JE RESTITUE

# **ET JE PROLONGE**



#### Votre compte en ligne

Depuis votre espace personnel sur le portail web, activez votre historique, suivez vos prêts, réservez des documents et accédez aux ressources numériques.



#### Boîte de retour Aragon

Avec votre carte d'abonné, vous pouvez rendre vos documents à la borne de retour disponible 24h/24h à l'entrée de la médiathèque.



#### Boîtes de retour Espal, Saulnières & Sud

Des boîtes de retour sont aussi à votre disposition à l'entrée de la médiathèque de votre quartier. Les boîtes de retour sont fermées en août.

Découvrez toute notre offre de services et notre programmation culturelle sur mediatheques.lemans.fr